Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

LE MINISTRE D'ÉTAT

Paris, le 25 NOV. 2010

N° /DEF
014990

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation constitue pour les collégiens et les lycéens une occasion privilégiée de s'interroger sur l'exigence de mémoire et de vérité et d'honorer les héros et les victimes. Il est un temps de réflexion sur une période de l'histoire contemporaine qui a vu surgir un régime totalitaire et répressif érigeant en principes la supériorité de la race, l'exploitation et l'anéantissement de l'homme par l'homme au mépris de la liberté et de la dignité humaine. Il est également un temps de prise de conscience : il faut parfois savoir s'engager pour défendre nos idéaux républicains, la liberté et la souveraineté de la Nation.

La participation de 40 000 élèves à ce concours témoigne de l'engagement de la jeunesse à faire vivre les valeurs d'humanisme et de courage qui sont notre héritage, notre bien commun.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude, ma reconnaissance aux témoins qui accompagnent ces élèves dans les classes et lors de voyages sur les hauts lieux de mémoire dans leur réflexion et leur cheminement de jeunes citoyens.

Je salue le remarquable travail des enseignants de toutes les disciplines qui s'investissent sans compter dans cette action éducative, au service de la tolérance et du refus des discriminations.

La mobilisation sans cesse renouvelée des fondations de mémoire, des associations de résistants, d'anciens déportés et internés pour la réussite de ce concours forcent le respect et l'admiration.

Je mesure au travers des devoirs individuels et des travaux collectifs, notamment audiovisuels, toute la richesse de la réflexion de ces collégiens et lycéens. Ils savent maintenant que des hommes, des femmes et des jeunes gens, il y a quelque soixante-dix ans, se sont engagés, à l'appel du général de Gaulle, dans une épopée violente et tragique mais aussi victorieuse, pour libérer la France du joug nazi.

Je suis très heureux que les lauréats soient accueillis, pour la cérémonie de remise des prix, au Mémorial de Colombey-les-deux-Églises. Ce sera pour eux et pour nous tous une façon de rendre hommage à l'Homme du 18 juin 1940.

Alain JUPPÉ